

COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS DE CONSULTATION N 01/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/ SIGAMP/2021 DU 10 Fev 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CUSSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

Lot 100 : Maçonnerie ; Lot 200 : Menuiserie ; Lot 300 : Charpente-couverture-plafond ; Lot 400 : Peinture. Lot 500 : Charpente-couverture ; . Lot 600 ; Plomberie ; Lot 700 : Electricité ; Lot 800 : Finitions.

3. Coût prévisionnel

7 529 570 (sept millions cinq cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-dix) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison est de 03 mois.

5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais

6. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021 à hauteur de 7 529 570 (sept millions cinq cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-dix) francs CFA.

7. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE AAAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

8. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 mars à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/R-AD/D-FaD/C- MB/SG/ SIGAMP/2021
DU 10 fev 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

9. Recevabilité des offres

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la

comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission de 188 758 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées. Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/ SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE GOURWALTI**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT.”

10. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

11. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;

- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

Critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ciaprès

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement Garantie (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.
- Seules les offres des soumissionnaires qui auront

- satisfait à au moins six (6) sur les huit (8)
- critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

13. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOUULDE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE TIBATI : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 009/AONO/MO/CIPM/C-
TIB/2021 DU 12 /02/2021 POUR**

LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR LA RIVIERE TIKPONG II.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un ouvrage d'art sur la rivière TIKPONG II

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- INSTALLATIONS
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT-DRAINAGE
- OUVRAGES D'ART

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 27 000 000 (vingt-sept millions) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 04 (Quatre) mois.

5. Allotissement

Sans objet

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire...

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 45.000 (quarante-cinq mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 13/03/2021 à 10 Heures 00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/ 02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR LA RIVIERE TIKPONG II A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 540 000 (cinq cent

quarante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13/03/2021 à 11 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'offre

- financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
 5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
 6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
 7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1. Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 15 millions par année ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 millions par année; oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier); oui/non
5. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 11 Février 2021

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE TIBATI : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

OUVERT N° 010/AONO/MO/CIPM/C-TIB/2021 DU 12/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CMPJ-D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un CMPJ-d'Arrondissement de Tibati.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES
- TERRASSEMENTS
- FONDATIONS
- MAÇONNERIE – ELEVATION
- CHARPENTE- COUVERTURE
- MENUISERIES BOIS ALUMINIUM VITREES & METALLIQUES
- ELECTRICITE/TV/CLIMATISATION
- PLOMBERIE – SANITAIRE
- REVETEMENTS
- PEINTURE
- VRD ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 60 000 000 (soixante millions) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 06 (six) mois.

5. Allotissement

Sans objet

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n'

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561 10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100.000 (cent mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 13/03/2021 à 10 Heures 00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/1VIO/CIPM/C-TIB/ 2021 DU 12/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CMPJ-D'ARRONDISSEMENT DE TIBATI A n'ouvrir qu'en séance de

dépouillement”

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché complété et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 200 000 (un million deux cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13/03/2021 à 11 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de

Tibati dans la salle des actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1. Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 40 millions par année ; oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 40 millions par année ; oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations

similaires : oui/non

4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier): oui/non

5. Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; oui/non

6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non

7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue

conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 11 Février 2021

Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS DE CONSULTATION N° 10/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison des FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO. Les prestations de la présente consultation portent sur l'achat et la livraison des équipements suivants :

N°	REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE
----	-----------	-------------	----------

1	46-002-150022	Cahier excellence SAFCA de 300 pages paquet de 5 ou suggestion équivalente	39
2		Registre d'appel	192
3	31-002-150051	Registre d'enregistrement des courriers arrivée format 24X32 CM	32
4	31-002-150050	Registre d'enregistrement des courriers départ format 24X32 CM	32
5	46-003-150014	Craie blanche GIOTTO ROBERCOLOR PAQUET DE 100 BATONS	284
6	46-003-150016	Craie de couleur GIOTTO ROBERCOLOR PAQUET DE 100 BATONS	90
7	31-003-150051	Stylo à bille bleu crystal original BIC paquet de 50	15
8	31-003-150051	Stylo à bille rouge crystal original BIC paquet de 50	15
9	31-004-150010	Papier photocopieur A4 80G 500 feuilles carton de 5	13
10	31-001-150018	Chemises cartonnée simple assortie de couleur 180Grs. Paquet de 100	16
11	31-001-150101	Sous chemises multicolores eagles folders dimensions 22X33CM ou équivalent paquet de 100 pièces	32

12		Enveloppe kraft 90Grs dimensions 229X324MM. CARTON DE 250 PIECES	13
13		Enveloppe kraft 90Grs dimensions 162X229MM. CARTON DE 500 PIECES	7
14	31-003-150285	Crayon 2B AWRS LUMOGRAPHIE PAQUET DE 12	32
15	46-003-150041	Règle jaune pour tableau lauréat de 100CM	32
16	46-003-150043	Compas jaune pour tableau	32
17	46-003-150041	Equerre jaune pour tableau	32
18	31-003-150477	Colle transparente lauréat avec pinceau boite de 12	8
19	48-007-150395	Ardoisine noir magistral boite de 1kg	32
20	47-001-150056	BALLON DE HANDBALL SIZE II ET III OU EQUIVALENT	16
21	47-001-150020	BALLON DE FOOTBALL ADDIDAS STABIL POUR ENFANT OU EQUIVALENT	16
22	31-003-150328	Agrapheuse DELI STAPLER 24/6	32
23		AGRAPHES 24/6 RAPID PAQUET DE 10	4
24		Trombones /AAPED 30MM BOITE DE 1000	32

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 5 692 000 (Cinq millions six cent quatre-vingt-douze mille) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-six jours (26) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM,

dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le budget d'investissement public (BIP) 2021.

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO représentant les frais d'acquisition de la demande de cotation.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 18 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 10/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET
MINIMUM DANS LES ECÔIÉS PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAYO-BALEO
"A N'OUVIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- Une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission de 113 840 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la livraison des équipements;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 10/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021

**DU 10 FEV 2021 RELATIF FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU
PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
MAYO-BALEO**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 18 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite

après 48 heures ;

- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications de la DC ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement (2 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		

C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		
E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS
DE CONSULTATION N° 09/DC/R-
AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF A
L'ACQUISITION DES MATERIELS
POUR LA LUTTE CONTRE LA
COVID-19 DANS LA COMMUNE DE
MAYO-BALEO (EN PROCEDURE
D'URGENCE) FINANCEMENT :
DOTATION SPECIALE DU CHEF DE
L'ETAT AUX COLLECTIVITES
TERRITORIALES DECENTRALISEES
DANS LE CADRE DE LA LUTTE**

CONTRE LA COVID-19

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour la livraison des MATERIELS POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO. Les prestations de la présente consultation portent sur l'achat et la livraison des équipements suivants :

	Référence mercuriale	Désignation	Qte
1	26-000-170096	Savon en morceau azur 180 gr *80 (1 carton)	20
2		Visière de protection	10
3		Combinaison de protection biologique anti-virus	10
4	07-012-170035	Gel désinfectant hydro alcoolique ARMELLE flacon de 1 l	50
5		Thermoflash	10
6	41-001-170108	Puvérisateur Royal 161	10
7	26-001-170695	Eau de javel Lacroix 800ml	100
8	41-001-170024	Botte eagle une paire PCV (41,42,43,44,45,46,47)	10
9	36-005-170026	Blouse de travail (couleur blanche)	8
10	07-012-170025	Masque de protection filtrant- Fabrication locale	50
11	36-005-170029	Gang de manutention	6
12		Masque chirurgicaux (paquet de 50)	5

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 5 200 000 (Cinq millions deux cent mille) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

Le délai accordé pour la livraison des matériels est de 30 (trente) jours.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par la DOTATION SPECIALE DU CHEF DE L'ETAT AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA COVID-19

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO représentant les frais d'acquisition de la demande de cotation.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 18 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 09L/DC/R-AD/D-FaD/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS POUR LA
LUTTE CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO
« A N'OUVRIR OU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe;
- Une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission de 104 000 FCFA.

N. B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la livraison des équipements;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;

– projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

– La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;

– Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;

– Le bordereau descriptif et quantitatif ;

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°09/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU
RELATIF A L'ACQUISITION DES MATERIELS POUR U LUTTE CONTRE LA
COVID-19 DANS LA COMMUNE DE MAYO-BALEO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 18 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;

B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le

cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications de la DC ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;

La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement (2 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui (yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		
E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date

limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS
DE CONSULTATION N° 06/DC/R-
AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX
TRAVAUX DE REHABILITATION
D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE
(BATIMENT B) AU CMA DE MAYO-
BALEO (EN PROCEDURE**

D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE (BATIMENT B) AU CMA DE MAYO-BALEO pour un délai de livraison de 03 mois. Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Démolition ;
- Lot 300 : Ouvertures métalliques et bois ;
- Lot 400 : Maçonneries ;
- Lot 500 : Charpente-couverture ; .
- Lot 600 ; Plomberie ;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800 : Finitions.

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 7 529 570 (sept millions cinq cent vingt-neuf mille cinq cent soixante-dix) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée

par le budget d'investissement public 2021

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N°06/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/CIPM/ST/2021 DU
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN LOGEMENT
D'ASTREINTE (BATIMENT
B) AU CMA DE MAYO-BALEO
«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission d'un montant de 150 591 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 06 /DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINTE (BATIMENT B) AU CMA DE MAYO-BALEO
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs

représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Service après-vente/Garantie (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

Grille de notation:

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		
E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		

A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE MAYO_BALEO : AVIS DE CONSULTATION N° 07/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI (PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI pour un délai de livraison de 03 mois. Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- Lot 100 : Maçonnerie ;
- Lot 200 : Menuiserie ;
- Lot 300 : Charpente-couverture-plafond ;
- Lot 400 : Peinture,

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 9 437 880 (neuf millions quatre cent trente sept mille huit cent quatre-vingt) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 07/DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI
(PROCEDURE D'URGENCE)**

« A N'OUVRIR QJU'EN SEANCE DE DILHOULEMENT »

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation ;
- une caution de soumission de 188 758 FCFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront d d'ér . 'e moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la livraison des mobiliers de bureau ;
- service après-vente ;
- conformité avec les caractéristiques techniques :
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante ;

**AVIS DE CONSULTATION N° 07/DC/R-AD/D-F&D//C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC
DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAMTARI
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation, il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 MARS 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le

cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

C) élaboration d'un tableau des offres.

2 -Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de Qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution {inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine ;
- Service après-vente (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

Grille de notation:

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui (yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		
E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE MAYO_BALEO :
DEMANDE DE COTATION N°
08/DC/R-AD/D-F&D/C-
MB/SG/SIGAMP/2021 DU 10 FEV
2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA RECETTE
MUNICIPALE DE MAYO-BALEO**

(PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MAYO-BALEO, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation REUTIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RECETTE MUNICIPALE DE MAYO-BALEO pour un délai de livraison de 03 mois. Les prestations de la présente consultation portent sur l'accomplissement des tâches suivantes :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Démolition ;
- Lot 300 : Sécurisation des ouvertures;
- Lot 400 : Maçonneries ;
- Lot 500 : Charpente/couverture;
- Lot 600 : VRD ;
- Lot 700 : Finitions.

2. Coût prévisionnel

Un coût prévisionnel à hauteur de 9 331 360 (neuf millions trois cent trente un mille trois cent soixante) francs CFA.

3. Délai de livraison

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt-cinq jours ouvrables (25) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

4. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux entreprises locales installées en territoire camerounais.

5. Financement

La construction objet de la présente Consultation est financée par le budget d'investissement public 2021

6. Acquisition du dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA à la recette municipale de MAYO-BALEO.

7. Remise des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07)

exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la COMMUNE DE MAYO-BALEO, au plus tard le 17 MARS 2021 à 15 heures précises et devront porter la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N° 08 /DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA
RECETTE MUNICIPALE DE MAYO BALEO (PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Recevabilité des offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires

dont un (1) original et six (6) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;

- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation;
- une caution de soumission d'un montant de 186 627 francs CFA.

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Partie technique :

- existence de la méthodologie du planning de livraison ;
- références du prestataire dans la construction et la réhabilitation ;
- conformité avec les caractéristiques techniques ;
- projet de lettre-commande dûment rempli, daté et signé.

Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de matériel proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif.

L'enveloppe scellée portera la mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION N°08 /DC/R-AD/D-F&D/C-MB/SG/SIGAMP/2021 DU
10 FEV 2021 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE U
RECETTE MUNICIPALE DE MAYO BALEO (PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR Q,U'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-

Baléo, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux dates, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement des offres aura lieu en un seul temps le 17 Mars 2021 à 16 heures précises à la Salle des actes de la COMMUNE DE MAYO-BALEO

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera par la suite à la

vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;

B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

C) élaboration d'un tableau des offres.

2-Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif et non produite après 48 heures ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée après les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'offre financière " ;
- La note technique inférieure à 75%.

3 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation des offres (1 critère) ;
- Délai d'exécution (inférieur ou égal à 30 jours) 1 critère ;
- planning de livraison (1 critère) ;
- Références du cocontractant dans le domaine de l'équipement ;
- Service après-vente (1 critères) ;
- Conformité avec les caractéristiques techniques (1 critère) ;
- Projet de Marché dûment rempli, signé et daté (1 critère) ;
- Documents financiers (bordereau des prix unitaires en lettre et en chiffre, devis quantitatif et estimatif) 1 critère.

Seules les offres des soumissionnaires qui auront satisfait à au moins six (6) sur les huit (8) critères essentiels seront jugés techniquement qualifiées et admis à l'analyse financière.

Grille de notation :

N°	CRITERES	NOTATION	
		Oui(yes)	Non (no)
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		
A	Document relié à la spirale		
B	Intercalaires de couleur autre que le blanc		
C	Descriptions des prestations paraphés et signés à la fin		
D	DELAI D'EXECUTION		

E	Planning de livraison		
2	LES REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE		
A	Prestations similaires (1ère et dernière page des contrats enregistrés + les PV de réceptions) : 1 à 3 références (1 critère)		
C	SERVICE APRES-VENTE/GARANTIE		
3	CONFORMITE AVEC LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES		
A	Projet de Marché dûment rempli, signé et daté		
B	Documents financiers		
	TOTAL		

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de soixante jours(60) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mayo- Baléo, au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain.

MAYO-BALEO le 10 Février 2021

Le MAIRE

HAMADJOULE DJIDDA

COMMUNE DE NGANHA: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2021 DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN MINI-CENTRALE SOLAIRE DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA (Lot 1 et Lot 2). « EN PROCEDURE D'URGENCE » Lot 1 : Travaux d'équipement en mini-centrale solaire du CSI de Ngan-Ha dans la Commune de Ngan-Ha OU Lot 2 : Travaux d'équipement en mini-centrale

solaire du CSI de Mbang Foulbé dans la Commune de Ngan-Ha

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2021, le Maire de la Commune de Ngan-Ha lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux d'équipement en mini-centrale solaire de certains Centres de Santé Intégrés dans la Commune de Ngan-Ha.

2. Consistance des prestations

Pour chaque lot les travaux comprennent notamment :

ETUDE ET INSTALLATION DU CHANTIER ;
CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE ;
ARMOIRE ELECTRONIQUE ET PROTECTION ELECTRIQUE ;
BATTERIES ;
MISE A LA TERRE ;
REHABILITATION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DU BATIMENT ;
TRANSPORT, VISITES, DOCUMENTS ;
LABELISATION.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des travaux pour chaque lot est de 15 000 000 (Quinze millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les travaux seront exécutés en deux lots conformément à l'allotissement ci-après : Lot 1 : Travaux d'équipement en

mini-centrale solaire du CSI de Ngan-Ha dans la Commune de Ngan-Ha OU Lot 2 : Travaux d'équipement en mini-centrale solaire du CSI de Mbang Foulbé dans la Commune de Ngan-Ha.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements MINSANTE, de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Ngan-Ha, à l'ARMP et à la DDMAP-Vina dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ngan-Ha dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Ngan-Ha au plus tard le 03 MARS 2021 à 14 heures 00, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2021
DU 10 FEV 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN MINI-CENTRALE SOLAIRE DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA (Lot 1 et Lot 2). « EN PROCEDURE D'URGENCE ».** Lot 1 : Travaux d'équipement en mini-centrale solaire du CSI de Ngan-Ha dans la Commune de Ngan-Ha OU Lot 2 : Travaux d'équipement en mini-centrale solaire du CSI de Mbang Foulbé

**dans la Commune de Ngan-Ha. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE
DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant d'un montant de 300 000 (Trois cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de f Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 03 MARS 2021 à 14 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngan-Ha dans la Salle de délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance

d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse pièce ou pièce falsifié
- Absence de caution bancaire
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence du CCTP
- Absence d'une pièce administrative ou Pièce administrative non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures
- Absence d'un sous détails des prix
- Non-conformité du modèle de soumission

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires ;
- Références ;
- Expérience du personnel technique ;
- Disponibilité du matériel essentiel ;
- Capacité de préfinancement ;
- Présence de la méthodologie, planning et approvisionnement.
- Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à réévaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngan-Ha, Téléphone : 695 85 32 32.

NGANHA le 10 Février 2021

Le MAIRE

AWALOU MOHAMADOU

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE TIBATI: AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 013/DC/MO/CIPM/C-TIB/ 2020 DU 05/02/2021 TRAVAUX DE MATERIALISATION DE PISTES A BETAIL NGATT 18 781 875 TIBATI (35km) DANS LA COMMUNE DE TIBATI.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

TRAVAUX DE MATERIALISATION DE PISTES A BETAIL NGATT 18 781

875TIBATI (35km) DANS LA COMMUNE DE TIBATI.

2. Coût prévisionnel

18 781 875 FCFA.

3. Délai de livraison

Cent vingt- (120)jours

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

5. Financement

PRODEL/COMMUNE DE TIBATI

6. Consultation du dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de TIBATI. Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

7. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la Commune de TIBATI, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 25 000 (vingt cinq mille) francs à la Recette Municipale de TIBATI à partir du 05/02/2021 pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Remise des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de

son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de TIBATI (Maître d'Ouvrage), à déposer à la Commune de TIBATI contre recépissé de dépôt. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 013
/DC/MO/CIPM/C-TIB/2020 DU 05/02/2021 TRAVAUX DE
MATERIALIZATION DE PISTES A BETAIL NGATT_TIBATI (35km) DANS LA
COMMUNE DE TIBATI**

“A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement” ».

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois Cent soixante quinze mille six cent trente sept (375 637) FCFA. La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

10. Recevabilité des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation (Secrétariat Général de la Mairie), avant

la date et l'heure (Le 03/03/2021 à 10 heures) fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

11. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis : Le 03/03/2021 à 11 heures. Lieu d'ouverture des plis : Salle des actes de la Commune de TIBATI.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

12. Critères d'évaluation

La Commission de Passation des Marchés, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert dans le domaine pour l'accompagner dans l'analyse. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant;

1. Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
2. Evaluation de la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres ;
3. Vérification que le Bordereau de Prix Unitaire et Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
4. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
5. Elaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant ;
6. Vérification dans l'offre classée moins disante, de la

présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le modèle imposé ;

7. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans le Chapitre III du présent dossier de demande de cotation.

8. Vérification que le Projet de Lettre Commande est bien complété, rempli, signé et dont le fichier numérique joint avec le devis sous forma excel.

Critères éliminatoires

a) prestataire non enregistré

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- Qualifications non satisfaisante aux conditions de cpialifications requises (fournir les références d'exécution d'un projet de construction d'un montant inférieur 15 000 000frs. Première et dernière page du contrat et le procès verbal de réception du marché au cours des trois (03) dernières années)

- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui < 22/27);
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Modification des quantités du cadre du devis ;
- Absence de l'attestation de visite de site
- Entreprise ayant abandonné un marché mi cours de trois (03) demières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics.
- Absence d'un Projet de Lettre Commande complété rempli et signé dont fichier numérique joint avec le devis sous forma excel

b) prestataire de la liste restreinte

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui < 22/27);
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié :
- Modification des quantités du cadre du devis :
- Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics,
- Absence d'un Projet de Lettre Commande complété rempli et signé dont fichier numérique joint avec le devis sous forma excel.

Si le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, est vérifié satisfaisant aux conditions minimales de qualifications imposées, la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TIBATI le proposera comme adjudicataire provisoire à le Maître d'Ouvrage.

Si l'offre du soumissionnaire moins disant ne satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classée seconde dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

La Commission de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une recommandation à l'Maître d'Ouvrage, de l'attribution provisoire du marché.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de TIBATI, le soumissionnaire déclaré

adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :

un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion par l'ARMP et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

Muni de ces certificats, Le Maire de la Commune de TIBATI, Maître d'Ouvrage, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la recommandation d'attribution qui lui a été faite par la Commission de Passation des Marchés.

Si le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire ne peut constituer un dossier administratif satisfaisant, Le Maire de la Commune de TIBATI, Maître d'Ouvrage, établira un procès-verbal confirmant la défaillance du soumissionnaire à présenter son dossier administratif et le remettra au Président de la Commission Inteme de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau et soumettre un rapport d'évaluation amendé, justifiant du rejet de l'offre initialement retenue, et établissant une nouvelle proposition d'attribution conforme à l'évaluation.

Si Le Maire de la Commune de TIBATI, Maître d'Ouvrage, n'accepte pas la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés, il établira un procès-verbal justifiant de son refus sur base objective et le remettra au Président de la Commission Inteme de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau. En cas de désaccord sur les conclusions de l'évaluation et la sélection de l'attributaire, l'Autorité de Marché sera saisie pour arbitrage.

14. Durée de validité des offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires à partir de la date de dépôt des

offres.

BAFOUSSAM le 08 Février 2021

Le MAIRE

KENGNI KOUT Levis Dieudonné

[Télécharger le DAO](#)